

## **Le point sur la prospection minière près de notre lac**

Cela fait un an maintenant que nous avons découvert qu'il y avait de la prospection minière juste à l'ouest du lac Viceroy, où deux prospecteurs avaient acquis onze « claims » – rectangles de 60 hectares chacun qui donnent un droit exclusif sur l'exploration du sous-sol. Un an aussi que nous avons nous-même acheté le reste des *claims* de notre bassin versant. Par la suite, d'autres prospecteurs et compagnies minières ont acquis de tels *claims* un peu partout dans la région de la Petite-Nation.

Depuis, nous avons lancé une campagne de refus d'accès par laquelle de nombreux propriétaires de terrains « claimés » ont refusé aux prospecteurs le droit de passer chez eux. Ces refus sont dissuasifs car ils empêchent les minières de venir déterminer exactement ce qu'il y a dans le sous-sol – donc de savoir si cela serait rentable ou pas d'ouvrir une mine.

Cet été, rien ne s'est passé : personne ne nous a dit que les deux prospecteurs en question étaient venus explorer et, de ce fait, rien ne permet de conclure qu'il y a danger pour notre bassin versant. Toutefois, rien ne permet non plus de dire que eux ou d'autres ne pourraient pas revenir plus tard. Nous resterons donc vigilants.

Dans presque toute la région de la Petite-Nation, il y a aussi eu beaucoup d'achats de *claims*, mais là encore, l'activité de prospection a été très réduite : tout au plus avons-nous appris que des prospecteurs québécois mandatés par une compagnie de graphite de Vancouver avaient demandé des autorisations d'accès pour aller explorer sur des propriétés privées. Sans résultat, semble-t-il, puisque beaucoup de propriétaires ont refusé ou n'ont tout simplement pas répondu.

D'autres rumeurs – du ministère des Ressources naturelles entre autres – nous portent aussi à croire que plusieurs de ces compagnies minières ont préféré aller voir ailleurs, face à la mobilisation des citoyens et à l'opposition de plusieurs municipalités. Par exemple, deux d'entre elles ont annoncé qu'elles mettaient dorénavant la priorité sur l'Abitibi et le nord du Québec.

Côté politique, le projet de loi 14 du gouvernement Charest, qui devait aider à civiliser un peu l'activité minière, est « mort au feuilleton » parce qu'il n'a pas été adopté avant le déclenchement des élections. Le gouvernement du Parti Québécois présentera donc un autre projet de loi. À noter que la nouvelle ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, et le nouveau ministre de l'Environnement, Daniel Breton, ont déjà beaucoup travaillé sur ce dossier dans l'opposition et sont très partisans d'une protection plus stricte des populations locales. Nous verrons.

En attendant, soyez assuré(e)s que votre conseil d'administration suit la situation de près et reste vigilant. Si nous avons d'autres nouvelles plus précises, nous ne manquerons pas de vous les communiquer par ce site web.